

Annexe conseil 5 juin 2026

Synthèse projet luminaire solaire

Francis Fraïsse

But: Éclairage à intensité variable et selon détection de mouvement de la tombée au lever du jour sans discontinuité.(actuellement extinction à partir de 23h).

Procédure :

- 1) Installation de luminaires solaires dans les hameaux non pourvu d'éclairage.
- 2) Test de faisabilité avec retour d'expérience sur 1 à 2 ans.
- 3) Si test satisfaisant, Remplacement d'une partie des luminaires du village par des solaires (une dizaine environ).

Les luminaires remplacés servent de pièce de rechange pour les secteurs non rétrofités et ainsi de suite jusqu'au remplacement total.

Durée envisagée pour passage au solaire total minimum 5ans.

Type de luminaires prévisionnels:

Lampadaire tout en un composé du panneau, du module de charge MPPT, de la batterie, du module leds et des cellules de luminosité et mouvement.

Éclairage programmé par télécommande à infrarouge.

Paramètres réglables :

Plages horaires à intensité lumineuse variable et détection de présence avec temporisation.

3 devis réalisés

Modèles 30 à 60w (5000 à 12000 lumens)

Autonomie 3 à 5 nuits.

Durée de vie

panneau: 25 ans

batterie : 12 ans

MPPT (régul.): 12 ans

Fabrication : Chine/Europe

Coût : De 400€ à 1400€ TTC/ pièce.

Données manquantes :

- 1) Coût électrique annuel (abonnement/conso)
- 2) Coût actuel du remplacement des dalles et transformateur.
- 3) durée de vie de l'équipement actuel

Les luminaires solaires s'installent sur les mâts existants.

Dans le cas de potence, une adaptation est nécessaire

Dans tous les cas, la visite d'une installation solaire en fonctionnement s'impose avant prise de décision.